

RÈGLES DE VIE POUR LE C.D.I.

- Les horaires d'ouverture du **Centre de Documentation et d'Information** sont :

Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi (semaine A)	Jeudi (semaine B)	Vendredi
8h45-12h00 12h45-17h	8h45-12h 12h45-16h	FERMÉ	8h30-12h 12h45-17h	8h30-12h30 13h-17h	8h30-12h 12h45-16h

Ces horaires seront parfois modifiés si le professeur-documentaliste travaille avec une classe.
Si j'ai un travail de recherche à faire, je peux demander à être accueilli en plus dans la limite des places disponibles.

- Je peux également venir au C.D.I. à la récréation du matin mais pas à celle de l'après-midi.
- Au moment du déjeuner, j'accède au C.D.I. par la porte de la cour à 12h45 ou 13h15. Je sors entre 13h15 et 13h45.
- Si je veux aller au C.D.I. pendant mes heures de permanence, je dois :
 - d'abord m'inscrire à la vie scolaire.
 - déposer mon carnet de liaison sur le bureau de la documentaliste à mon arrivée.
- Le professeur-documentaliste m'accueille au C.D.I. pour :
 - faire des recherches documentaires (consultation de documents papier ou numériques). Les recherches personnelles sur des sites web ne sont pas autorisées.
 - lire des livres (romans, BD, mangas, ...) ou des magazines.
 - utiliser des logiciels **éducatifs** (11 postes disponibles).
 - m'informer sur mon orientation scolaire et professionnelle (études, métiers).
 - emprunter des documents.
 - participer à une animation (club journal, sieste littéraire, ...)
- Je peux emprunter trois documents à la fois. Je suis responsable des documents empruntés : je ne dois pas les prêter à un camarade, les perdre, les abîmer. Si je perds ou détériore un document, je devrai le remplacer.
- Durée de prêt des documents :
 - romans : 2 semaines (prolongation possible sur demande).
 - ouvrages documentaires, magazines, BD, mangas : pendant les périodes où le C.D.I. est fermé (soir, weekend, vacances).
- Comportement au C.D.I. :
 - à mon arrivée, je dépose mon cartable sur les étagères dans le couloir ou à l'extérieur pendant le déjeuner. Attention à ne pas gêner le passage !
 - je jette mon chewing-gum à la poubelle.
 - je me déplace silencieusement et seulement quand c'est justifié.
 - je parle à voix basse.
 - je remets les documents à leur place (selon la cote).
 - je prends soin du matériel mis à ma disposition.
 - je laisse le C.D.I propre après mon départ (pas de papiers sur les tables ou au sol).
 - je range ma chaise sous la table avant de partir.

En respectant ces règles, le C.D.I. restera un lieu agréable pour tous.